

Arrêté n° 2024/G-20
fixant la liste des candidats admis à se présenter
au concours de Garde-Champêtre Chef - session 2024

Le Président,

- VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;
- VU le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours ;
- VU le décret n° 94-731 du 24 août 1994 portant statut particulier du cadre d'emplois des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 94-935 du 25 octobre 1994 relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des gardes champêtres ;
- VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié, relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique ;
- VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- VU l'arrêté du 26 juillet 2007, fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;
- VU l'arrêté n° 2023/G-86 en date du 7 septembre 2023 portant ouverture du concours de Garde-Champêtre Chef – session 2024 ;
- VU les candidatures enregistrées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 du concours de Garde-Champêtre Chef – session 2024 est arrêtée comme suit :

ABASSE	Chaambane	BEJOT	Jérémy	CHARLES-HARLE	Leo
ALLEMANN	Nathan	BELORGEY	Andeol	CHARTON	Lucie
ANDRE	Jérémy	BLANC	Valentine	CHELLAOUI-LAMBERT	Sarah
ANDRIOLLO	Fabien	BRETHES	Jérôme	COMBE	Pierre
ANSARDI	Chiara	BRIGELL	Amandine	COMMUNOD	Stéphane
ARBLADE	Florent	BROCHARD	Claude	CONDEMI	Lorenzo
ARLEN	Laura	BRUCKERT	Valentin	COSTEL	Jossua
AST	Jade	BRUSSEAU	Antoine	COUPEZ	Nelly
AUBERT	Johann	BUCHHOLZ	Camille	COURTOT	Tom
AUBERT	Mathieu	BUISSON	Nicolas	CROUZILLES	Didier
BANNWARTH	Manon	CAMINADE	Romain	DANIEL	Cindy
BARBOSA	Romain	CANET	Bastien	DARDINIER	Nicolas
BARDIAUX	Tristan	CARPENTIER	Laurent	DAUNOIS	Melanie
BAUCHAUD	Johnny	CHABANNES	Solène	DE GAILLANDE	Xavier

DELPECH	Emilie	HOUIS	Virginie	PRETZNER	Laure
DI BIAGIO	Theo	IDJIS	Jefferson	PREVOST	Arnaud
DI ZAZZO	Amandine	IMBER	Kévin	RETOURNÉ	Justin
DIBY	Guy	JACQUET	Bénédicte	RIBES	Jean
DIDIER	Joseph	JOLY	Rémy	RICHE	Marielle
DISSET	Aime	JULLY	Vianney	RIEFLE	Thomas
DOLPHIN	Sully	KASTER	Lily-Rose	ROCH	Thomas
DOUCET	Pierre	KEDINGER	Morgane	RODRIGUEZ	Matthieu
DRENDEL	Juliette	KETTERER	Charlène	ROHMER	Sally
DUQUESNOY	Cécile	KHSIBA	Mohamed Hedi	ROOS	Pauline
DÉMBÉ	Samir	KOPFHAMMER	Loic	ROUS	Christophe
ENFEDAQUE	André	KRUST	Manon	SALOMON	Vincent
ERASUN-LASAGA	Nicolas	LABORDE	Adrien	SAMSON	Camille
EYNARD-MACHET	Sonia	LARZILLIERE	Héloïse	SANCHIS	Dominique
FENELOUS	Athenais	LAVOGEZ	Sylvain	SANGOÏ	Tristan
FERDONNET	Erika	LEBAR	Shani	SANTIAGO	Eric
FOMBERTEAU	Lorène	LECRAS	Alexis	SCHEFFEL	Gaëtan
FOUCHET	Quentin	LEFEVRE	Paul	SCHMIDT BAUMANN	Louna
FRONTERA	Michael	LEGRIS	Christelle	SCHNORR	Céline
GABRIEL	Justine	LELONG	John	SCHOTT	Julie
GACHET	Enzo	LENEUF	Nathan	SCHWAB	Loan
GALMICHE	Emilie	LEPEULE	Jean-Charles	SIEGEL	Anne
GAUCI	Aurélien	LOUPIAS	Elliott	SOCIAS	Louis
GAVIGNET	Simon	MAGNARD	Frank	SPITALERI	Caroline
GEORG	Guillaume	MAZUYER	Baptiste	STEINBACH	Thierry
GERMAIN	Delphine	MEMETEAU	Batiste	STEMPFEL	Gaël
GINET	Nicolas	MESBAH	Ayla	STIERLIN	Chloé
GIRARDOT	Maxime	MICHIEZI	Jonathan	TILLOLOY	Léa
GIROUX	Lina	MILHAU-BARTHE	Louis	TRIBOUT	Jean Sebastien
GONZALES	Olivier	MORE	Soizic	TURCHET	Grégory
GOUDAL	Sébastien	MOREL	Nicolas	UBERSCHLAG	Joris
GOUDET	Gérald	MUNSCH	Martine	URBANCIC	Nathan
GRASMENIL	Thomas	NAAS	Nicolas Xavier	VALERO	Jean-Christophe
GREMION	Clara	NEHARI	Kevin	VENEZIANI	Rubbens
GREMONT	Helene	NEMARD	Adeline	VILAIN	Alexandre
HARIVEL	Pierre	PELISSERO	Thomas	VILLAIN	Aline
HAVET	Florentin	PHAL	Sothea	VILLAUME	Yannick
HEITZ	Mathias	PIRINA	Rémy	VILLE	Jack
HEITZMANN	Simon	PIZEL	Thomas	WALCH	Arnaud
HENRY	Vincent	PONAL	Christophe	WALTISPERGER	Manon
HERTRICH	Jean-Christophe	PORTRAIT	Marion	WEBER	Louise
HOME-SANFAUTE	Anne-Sophie	PRESSION	Bruno	WELMENT	Stéphanie

Art. 2 : La liste des candidats admis à se présenter à la session 2024 du concours de Garde-Champêtre Chef – session 2024, sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour concourir aux concours, en produisant notamment les pièces requises, au plus tard au 1^{er} jour des épreuves, est arrêtée selon la liste établie ci-dessous :

BOISSEAU	Alexandre	KUTTER	Mathieu
----------	-----------	--------	---------

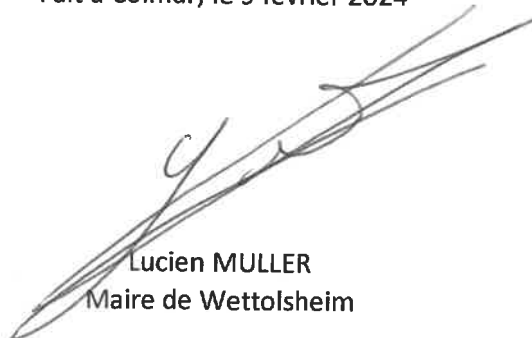
Art. 3 : La liste ci-dessous correspond aux candidatures initialement rejetées ou ayant renoncées à leur inscription. Toutefois, ces candidats restent admis à concourir à la session 2024 du concours donnant accès au grade de Garde-Champêtre Chef sous réserve de remplir les conditions nécessaires pour se présenter au concours, en produisant notamment les pièces requises au plus tard au 1^{er} jour des épreuves :

ALLART	Thomas	RIZZO	Corentin	SCHMITT	Jeanne
--------	--------	-------	----------	---------	--------

Art. 4 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié sur le site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 9 février 2024



Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2024G20

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-02-09T13-39-52.00 (MI250874609)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240209-2024G20-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-20 fixant la liste des candidats admis
à se présenter au concours de Garde-Champêtre Chef
- session 2024

Date de décision : 09/02/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar 2024g20 aac gcc pref.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 09/02/24 à 13:39
Date 09/02/24 à 13:39
Date 09/02/24 à 13:45

Par HUGELIN Marisa
Par HUGELIN Marisa